



Engagé pour
la valorisation
de vos déchets

RAPPORT 20 D'ACTIVITÉ 23





Au-delà de la performance, l'exemplarité

Cette quatrième année de mandature s'achève et me donne l'opportunité de mesurer la portée des actions entreprises et des défis à relever.

Amorcée il y a quelques années, la réduction des déchets sur notre territoire se confirme en 2023. Il convient de saluer les efforts consentis par les usagers et les acteurs institutionnels pour parvenir à ce résultat. Il nous appartient désormais, collectivement, de maintenir cette dynamique.

La performance de notre territoire en matière de valorisation se poursuit et se renforce. Dans un cadre de plus en plus contraint, nous pouvons être fiers des solutions concrètes qui ont été développées pour répondre à cet enjeu environnemental et économique majeur.

La qualité de tri de nos déchets marque en revanche un recul significatif. Il nous faut impérativement redoubler d'efforts et de pédagogie pour ancrer de nouvelles habitudes, plus vertueuses et ce, à tous les âges et dans tous les lieux de vie.

Plus que jamais engagé pour la valorisation des déchets, le Sitom Sud Gard se prépare à deux échéances importantes pour les mois à venir : le renouvellement du contrat d'exploitation respectivement de l'UVE Evolia et du centre de tri.

Gage d'une confiance renouvelée à Veolia, le nouveau contrat d'exploitation de l'incinérateur débutera dès l'été 2024. Ce nouveau contrat porte une ambition forte : celle de la performance environnementale et de l'autonomie énergétique, avec un coût de traitement global plus de deux fois moins cher que le contrat actuel.

Notre rapport d'activité 2023 est une synthèse de nos activités de traitement et de valorisation des déchets de notre territoire. Plus qu'un document de reporting, il a pour vocation d'être accessible à tous. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Richard Tibérino
Président du Sitom Sud Gard

Rapport d'activité au format numérique
Diffusion : Sitom Sud Gard
Directeur de la publication : Richard Tiberino
Conception et réalisation : Sitom Sud Gard
Crédits photos : Sitom Sud Gard, Florent Gardin, @teksomolika,
@HamranAydinov, @rawpixel.com, @saelim, @frimufilms,
@freepik, @benzoix
Ressources graphiques : www.freepik.fr

05

Le Sitom Sud Gard en bref

Nos compétences et notre territoire
Nos installations

16

Indicateurs techniques et financiers

L'Unité de Valorisation Energétique Evolia
Le centre de tri Valréna

31

Bilan financier

08

Rétrospective

Nos chiffres-clés
Nos temps forts
La sensibilisation des usagers

27

Performances techniques

34

Synoptique

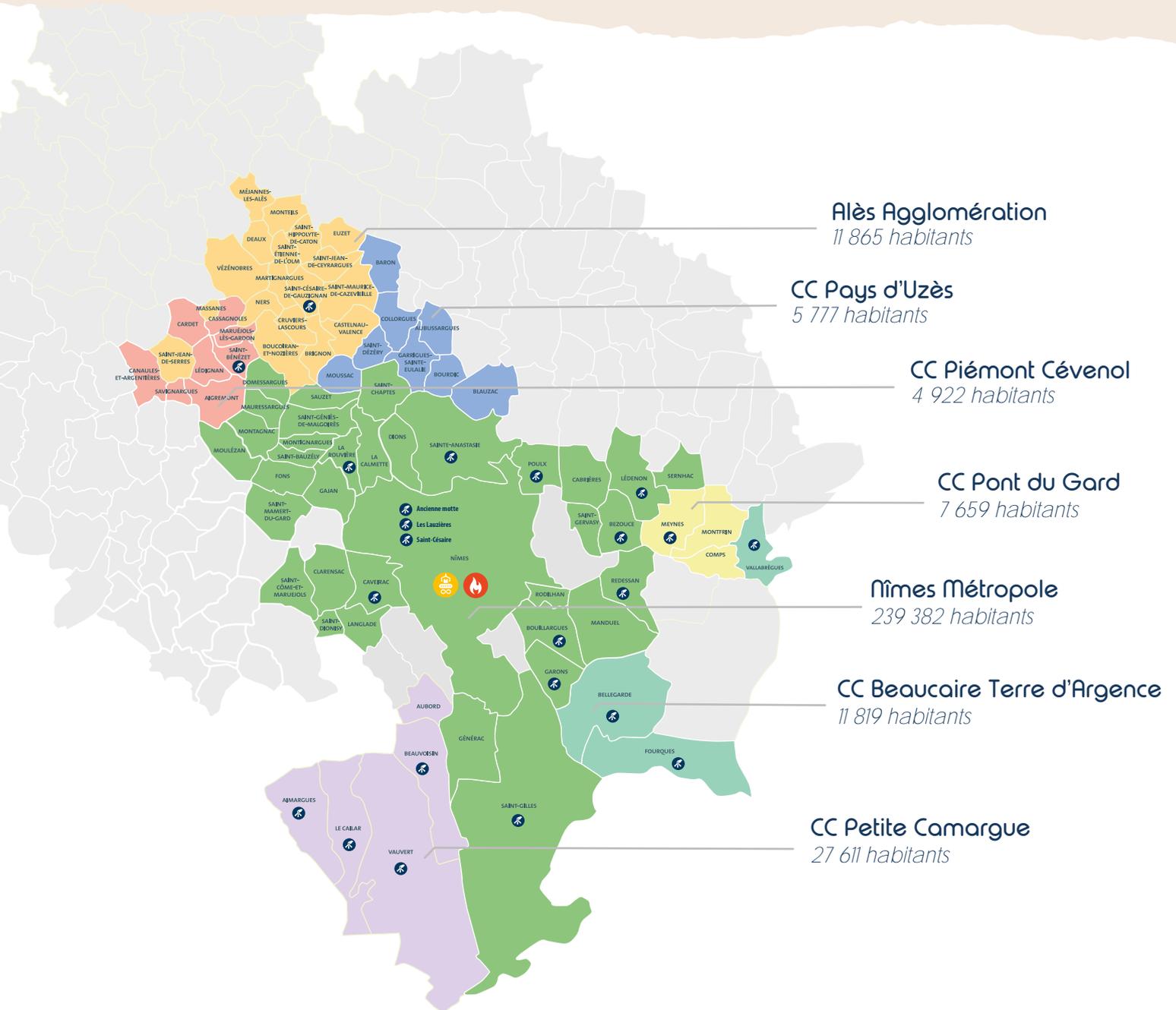




05

Le Sitom Sud Gard
en bref

NOTRE TERRITOIRE



80
COMMUNES

24
DÉCHÈTERIES

309 035
HABITANTS



NOS COMPÉTENCES

Acteur majeur du service public lié aux déchets, le Sitom Sud Gard est le syndicat intercommunal en charge du traitement et de la valorisation des déchets ménagers de sept intercommunalités adhérentes.

Pour valoriser au mieux les déchets produits par plus de 309 000 usagers sur son territoire, le Sitom Sud Gard s'appuie sur deux installations performantes : le centre de tri Valréna et l'Unité de Valorisation Énergétique Evolia. La valorisation des déchets repose également sur un maillage territorial fort de 24 déchèteries, proposant près de 20 filières de traitement.

L'action coordonnée de l'ensemble de ces acteurs a permis en 2023 la valorisation de 187 470 tonnes de déchets. Seuls 3% des déchets collectés ont été enfouis, faute de valorisation possible.

Au-delà de ces missions, le Sitom Sud Gard assure également :

- le contrôle, le suivi et l'évaluation des contrats d'exploitation liés à la valorisation et au traitement des déchets sur son territoire,
- l'information et la sensibilisation des usagers au tri, à la réduction et à la valorisation des déchets,
- la réalisation d'études spécifiques en lien avec le traitement des déchets,
- la gestion des relations avec les éco-organismes.



La valorisation matière
(recyclage et réemploi)



La valorisation organique
(compostage)



La valorisation énergétique
(production d'énergie
électrique et thermique)



L'élimination (mise en décharge
des déchets ultimes)

Engagé pour la valorisation de vos déchets





08

Rétrospective

Gisement de déchets ménagers et assimilés

194 095 tonnes de déchets ménagers et assimilés



8 124 tonnes de verre
- 2,4%



77 223 tonnes d'ordures ménagères
- 8,5%



13 225 tonnes de recyclables secs (hors verre)

- 6,5%



4 612 tonnes de déchets de voirie

- 14,6%



90 911 tonnes de déchets issus des déchèteries

2,1%



Les modes de traitement des déchets collectés



3%

6 624 t



13%

24 460 t



37%

71 209 t



47%

91 801 t



valorisation énergétique (électricité et chaleur)



valorisation organique (compostage)



valorisation matière (réemploi et recyclage)



enfouissement

L'évolution de la production de déchets ménagers et assimilés par habitant



2021	672 kg/hab
2022	652 kg/hab
2023	628 kg/hab

Déchets recyclables

2021	2022
48 kg/hab	46 kg/hab
2023	
43 kg/hab	

Ordures ménagères

2021	2022
282 kg/hab	273 kg/hab
2023	
250 kg/hab	

Verre

2021	2022
27 kg/hab	27 kg/hab
2023	
26 kg/hab	

Déchets issus des déchèteries

2021	2022
296 kg/hab	289 kg/hab
2023	
294 kg/hab	

Déchets de voirie

2021	2022
19 kg/hab	18 kg/hab
2023	
15 kg/hab	

Coût de traitement des déchets collectés



2021	2022	2023
208 009 t	201 289 t	194 095 t
53,06€/t	48,55€/t	59,14€/t
35,68€/hab	31,67€/hab	37,14€/hab



Malgré une baisse significative du volume de déchets collectés, le coût de traitement subit une sensible hausse.

Cela s'explique par l'impact de la hausse des coûts de transport et de l'énergie sur l'activité de traitement mais également par une augmentation des taxes telles que la TGAP.

LES ACTEURS DU TRAITEMENT

Valorisation matière



PAPREC



9 740 tonnes
de collecte sélective
(emballages et papiers)



2 232 tonnes
de cartons (déchèteries)



OI MANUFACTURING

8 124 tonnes
de verre

AUBORD RECYCLAGE



2 602 tonnes
de ferrailles



12 tonnes
de batteries

SUD BROYAGE RECYCLAGE



8 348 tonnes
de bois

NICOLLIN



2 287 tonnes
de plâtre

CVM - CRÉAVIE - CÉVENNES DÉCHETS



30 329 tonnes
de gravats

PRINTERRE



1 tonne
de cartouches

OCÉAN



23 tonnes
de bouteilles de
protoxyde d'azote

Valorisation énergétique

VEOLIA



77 223 tonnes
d'ordures ménagères



9 244 tonnes
d'encombrants



1 308 tonnes
de déchets de voirie



3 488 tonnes
de refus de tri

CHIMIREC



197 tonnes
de DDS (hors EcoDDS)

Valorisation organique

SUEZ RV - SBR - ALLIANCE ENVIRONNEMENT - CÉVENNES DÉCHETS



24 460 tonnes
de déchets verts

Les déchets collectés par les éco-organismes

ECOMAISON



4 707 tonnes
de déchets
d'ameublement



ECOSYSTEM

1 940 tonnes
de déchets électriques
et électroniques

ALIAPUR



78 tonnes
de pneus

REFASHION



775 tonnes
de textiles

SCRELEC



11 tonnes
de piles

EcoDDS



214 tonnes
de déchets diffus
spécifiques (DDS)



Enfouissement

SUEZ RV - COVED

3 321 tonnes
d'encombrants

3 304 tonnes
de déchets de voirie

TEMPS FORTS



Une circulation sécurisée et optimisée à l'écopôle de Nîmes

Engagés en 2022, les travaux sur l'écopôle de Nîmes se sont poursuivis afin de créer des voies d'accès dédiées à chacune de nos installations. La création des ponts bascules, respectivement pour l'UVE et le centre de tri, permet désormais à chaque exploitant un suivi et contrôle autonome de leurs apports. Ce chantier a été complété par des travaux de voirie et de signalisation qui garantissent sécurité et opérationnalité sur le site.

Un nouveau prestataire pour le traitement des déchets non incinérables

Le Sitom Sud Gard a confié à la société COVED le traitement de ses encombrants non incinérables et ses déchets de nettoyage de voirie. Ce marché s'organise autour de trois sites distincts : deux dédiés à la réception des déchets, situés à Nîmes et Liouc (30), et un dédié à l'enfouissement et situé à Montblanc (34).



Lancement de la procédure de renouvellement de la DSP de l'UVE

Arrivant à échéance, le contrat de délégation de service public pour l'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique a fait l'objet d'un appel à concurrence. Après analyse des offres reçues, le Sitom Sud Gard a renouvelé sa confiance à Veolia, actuel exploitant du site. De nombreux travaux d'envergure sont prévus afin, entre autres, d'augmenter la production d'énergie électrique et thermique et répondre aux besoins d'autoconsommation de l'installation.



Des fêtes de fin d'année sous le signe de la solidarité

Pour la troisième année consécutive, le Sitom Sud Gard a participé à la grande collecte solidaire de jouets « Laisse parler ton coeur ». Plus de 250 kg de jouets ont été collectés cette année grâce à la mobilisation de nos EPCI adhérents. L'ensemble de la collecte a été remis aux associations partenaires HumaniNîmes et le Secours Catholique du Gard pour distribution aux enfants lors des fêtes de Noël.



Renouvellement des marchés de traitement et de valorisation des déchets bois et gravats

Arrivés à terme, le Sitom Sud Gard a procédé au renouvellement de ses marchés de traitement et de valorisation des déchets bois et gravats.

Le marché bois, qui représente en 2023 plus de 8 000 tonnes de déchets collectés en déchèterie, a été attribué à la société Sud Broyage Recyclage pour l'ensemble du territoire.

Le marché de gravats a été attribué à trois sociétés distinctes :

- Créavie pour les déchèteries de Bezouce, Comps, Meynes, Poulx, Redessan, Vallabrègues, Bellegarde, Bouillargues, Fourques, Garons, Saint Gilles, Aimargues, Beauvoisin, Le Cailar et Vauvert.
- Crozel Valorisation Matériaux pour les déchèteries de La Rouvière, Sainte Anastasie, Caveirac, Nîmes Ancienne Motte, Nîmes Lauzières, Nîmes Saint-Césaire et Développement Economique de Nîmes Métropole.
- Cévennes Déchets pour les déchèteries de Garrigues-Sainte-Eulalie, Saint-Bénézet et Saint-Césaire-de-Gauzignan.



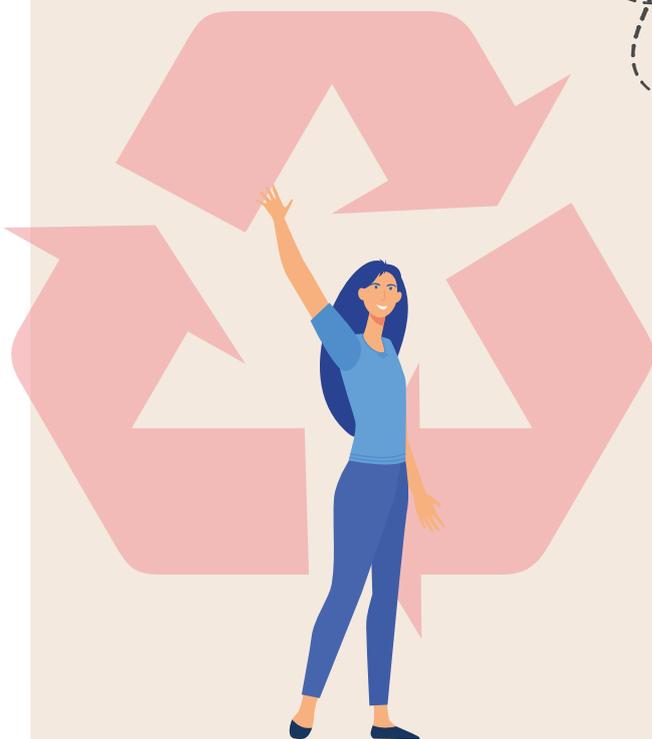
EcoLogic



Economie circulaire : le Sitom Sud Gard s'engage aux côtés d'EcoLogic

L'action des éco-organismes se développe afin de permettre le réemploi et le recyclage d'un maximum de nos objets du quotidien.

Soucieux de valoriser au mieux les déchets collectés sur le territoire, le Sitom Sud Gard a signé en 2023 deux contrats afin de favoriser le recyclage et le réemploi des articles de bricolage et de jardin thermiques ainsi que des articles de sport et de loisirs.



SENSIBILISATION DES USAGERS

Bezouce : sensibilisation de plus de 200 élèves à la valorisation des déchets

Installée durant une semaine à la salle des fêtes de Bezouce, notre équipe d'ambassadeurs du tri a accueilli l'ensemble des élèves de la commune pour une sensibilisation au tri et à la réduction des déchets. Au programme ; visite commentée de l'exposition photos « La valorisation des déchets », jeu relais pour mettre en pratique les consignes de tri et conte pour les plus petits. Au total, ce sont plus de 200 élèves qui ont pu être sensibilisés.



Eco-délégués : former les ambassadeurs d'aujourd'hui et de demain !

Au-delà de la sensibilisation au tri et à la réduction des déchets, le Sitom Sud Gard accompagne les établissements scolaires dans leur démarche de labellisation « Développement Durable ». Il s'agit notamment de former les éco-délégués, ces élèves qui assurent, tout au long de l'année, le rôle d'ambassadeurs du tri auprès de leurs camarades. Plusieurs sessions de formation ont ainsi été menées en 2023, au sein du lycée Dhuoda, du lycée de la CCI de Nîmes ou encore du lycée Saint-Vincent-de-Paul.



Le sport au service du tri sélectif

Le geste de tri, partout, tout le temps et même dans les stades !

Les ambassadeurs du tri sont allés à la rencontre des jeunes de l'association Nîmes Olympique pour rappeler que le tri des déchets ne se pratique pas qu'à la maison ! Pour rendre l'intervention plus ludique, les consignes de tri ont été abordées au travers d'un « foot tri ».





Habitat social : à la rencontre des locataires de la SFHE

Parfois source d'incompréhensions ou de nuisances, la gestion des déchets en logement social appelle à des interventions pour informer et sensibiliser les locataires au bon geste de tri.

Fort de ce constat, la SFHE a sollicité le Sitom Sud Gard pour diverses actions au sein de son patrimoine : du porte-à-porte pour informer des outils et services existants et répondre aux questions individuelles mais aussi des jeux pédagogiques avec les enfants, directement en pied d'immeuble.



Information et sensibilisation des généracois

Le Sitom Sud Gard a proposé aux habitants de Générac la découverte de son exposition photos. L'occasion d'évoquer le pouvoir de transformation de nos déchets et ainsi ancrer le geste de tri comme un engagement concret pour l'environnement.

En complément de l'exposition, les enfants ont pu bénéficier d'animations (jeu relais, contes) pour appréhender le bon geste de tri. Près de 500 habitants ont ainsi été sensibilisés au tri et à la réduction des déchets.

Les chiffres-clés de la sensibilisation en 2023

7 069



Personnes sensibilisées au tri et à la réduction des déchets

889



Visiteurs au centre de tri Valréna

67



Animations réalisées au sein d'établissements scolaires





16

Indicateurs techniques et financiers

Les indicateurs techniques et financiers du Sitom Sud Gard de l'année 2023 sont présentés conformément aux exigences de l'annexe XIII du décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015.

L'Unité de Valorisation Énergétique Evolia



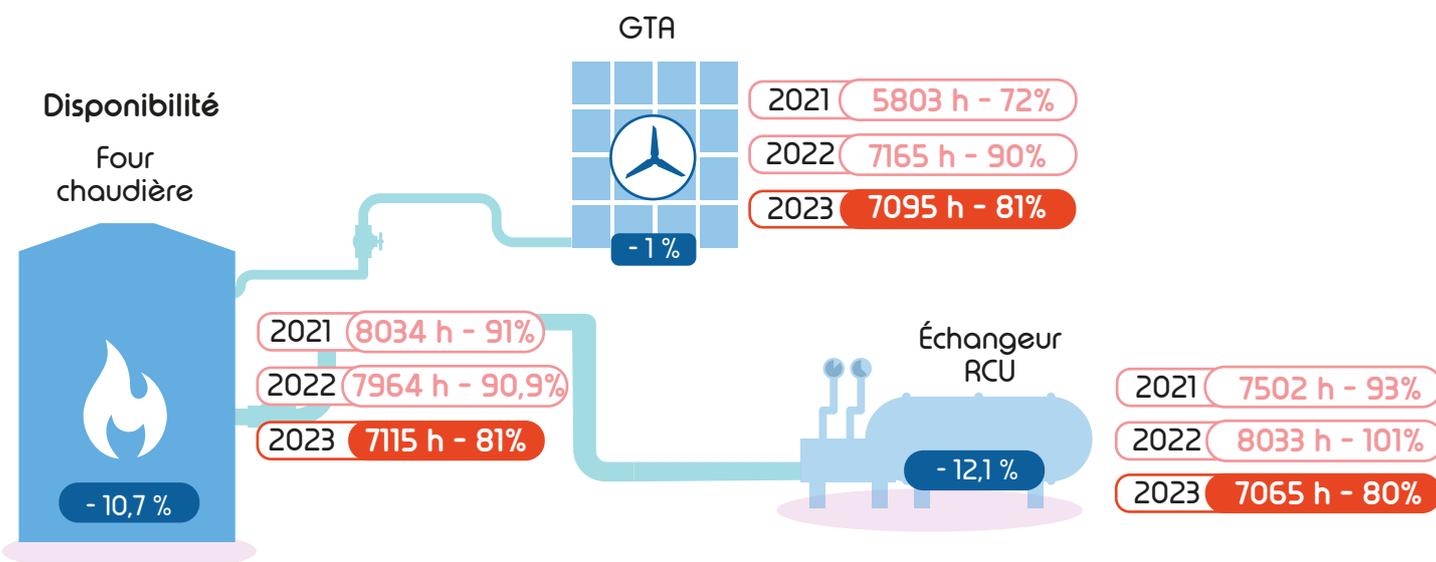
L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE EVOLIA

Bilan d'exploitation



Quantités reçues	2021	2022	2023	Evolution
Déchets ménagers et assimilés du Sitom Sud Gard	94 961 t	89 492	82 019 t	- 8,4 %
Encombrants du Sitom Sud Gard	10 767 t	10 382 t	9 244 t	- 11 %
Total des apports du Sitom Sud Gard <i>dont tonnages détournés d'Evolia</i>	105 728 t <i>1 902 t</i>	99 874 t <i>466 t</i>	91 263 t <i>9 453 t</i>	- 8,6 %
DIB et déchets tiers Evolia	5 987 t	9 399 t	15 868 t	68,8 %
DASRI Evolia	4 247 t	3 521 t	2 612 t	- 25,8 %
Tonnages totaux réceptionnés	115 961 t	112 794 t	109 743 t	- 2,7 %
Quantités incinérées	114 059 t	112 328 t	100 570 t	- 9,1 %

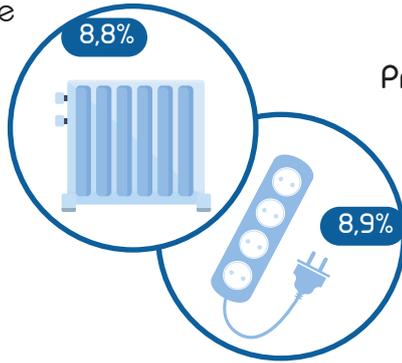
Mise en balles (en unités)	2021	2022	2023	Evolution
Fabriquées	4 177	3 402	4 912	44,4 %
Déstockées	6 246	6 158	4 912	- 20,2 %
Etat du stock (au 31 décembre)	2 756	0	0	



Production d'énergie

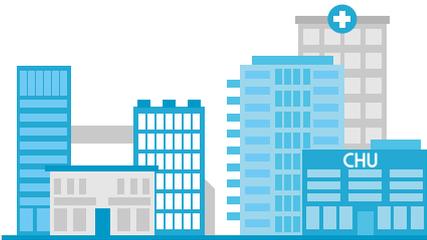
Production thermique
en kWh/t incinérée

2021 **358**
2022 **444**
2023 **481**



Production électrique
en kWh/t incinérée

2021 **475**
2022 **425**
2023 **462**



La performance des équipements techniques de l'UVE permettent, cette année encore, d'atteindre un bon niveau de valorisation malgré une baisse significative des quantités incinérées.

Cette performance énergétique permet au Sitom Sud Gard de contribuer activement à la préservation des ressources naturelles de son territoire. L'énergie électrique produite est à la fois utilisée en autoconsommation pour les besoins du site mais aussi revendue sur le réseau. L'énergie thermique produite permet de chauffer 10 000 foyers de l'ouest nîmois ainsi que quelques infrastructures publiques comme par exemple le CHU Carémeau.

Bilan énergétique

100 570 tonnes incinérées en 2023
(112 328 tonnes en 2022 et 114 059 tonnes en 2021)

Energie thermique
récupérée

263 058 MWh 2021
265 915 MWh 2022
230 158 MWh 2023

Energie thermique
exportée

2021 **53 403 MWh**
2022 **47 164 MWh**
2023 **46 425 MWh**

Energie électrique
produite

40 259 MWh 2021
49 084 MWh 2022
48 366 MWh 2023

Energie électrique
exportée

2021 **33 403 MWh**
2022 **41 003 MWh**
2023 **40 816 MWh**

Energie électrique
consommée

9 412 MWh 2021
9 198 MWh 2022
8 116 MWh 2023

0,87

**Performance
énergétique**
(0,84 en 2022 et
0,78 en 2021)

50 %

Taux de valorisation
(47% en 2022 et
40% en 2021)

Performances environnementales

Conformément aux exigences de l'arrêté du 20 septembre 2002, des moyens de contrôle portant sur l'ensemble des rejets atmosphériques et aqueux, et leur impact sur l'environnement sont mis en place. Conscient des risques associés à son activité, Evolia complète ce dispositif réglementaire par des contrôles périodiques et ponctuels, inscrits dans son contrat d'exploitation. Cette attention s'illustre de manière concrète dans des engagements qui vont bien au-delà des seuils fixés par le cadre légal.

Pour l'exercice 2023, une campagne de prélèvements a été effectuée par l'Apave (analyse des dépôts atmosphériques et concentrations dans l'air), Bureau Veritas et Eurofins (analyse des sols), Biomonitor (analyse du lait), Eurofins (analyse des raisins).

Les conclusions de l'Ineris rapportent que les niveaux mesurés dans les différents compartiments (dépôts atmosphériques, air, lait) aux emplacements de prélèvements situés sous influence de l'installation sont inférieurs aux seuils réglementaires ou aux valeurs guides quand ils existent et/ou conformes à des niveaux que l'on peut mesurer dans un environnement urbain.

Les concentrations mesurées sont globalement du même ordre de grandeur au niveau des emplacements « exposés » par rapport aux emplacements « témoins ».

Pour les dépôts, deux emplacements situés sur le site présentent des flux similaires aux emplacements « exposés », hormis pour le plomb dont un emplacement présente un flux 2 fois supérieur. Cet emplacement, situé à l'ouest du site, est à proximité

du parc de mâchefers. Il n'est donc pas exclu que cela soit l'origine de cette différence. Toutefois, nous notons que les flux enregistrés en 2023 au niveau de cet emplacement sont bien inférieurs à ceux enregistrés en 2022 quel que soit le métal considéré.

Concernant les sols, les teneurs mesurées lors de cette campagne sont considérées comme représentatives d'une situation normale. Seul le cuivre se retrouve à des concentrations supérieures au bruit de fond au niveau de sept emplacements. Les emplacements au plus près de l'installation présentent des concentrations en cuivre typiques d'un sol normal. Ces concentrations plus élevées en cuivre sont également constatées dans les raisins.

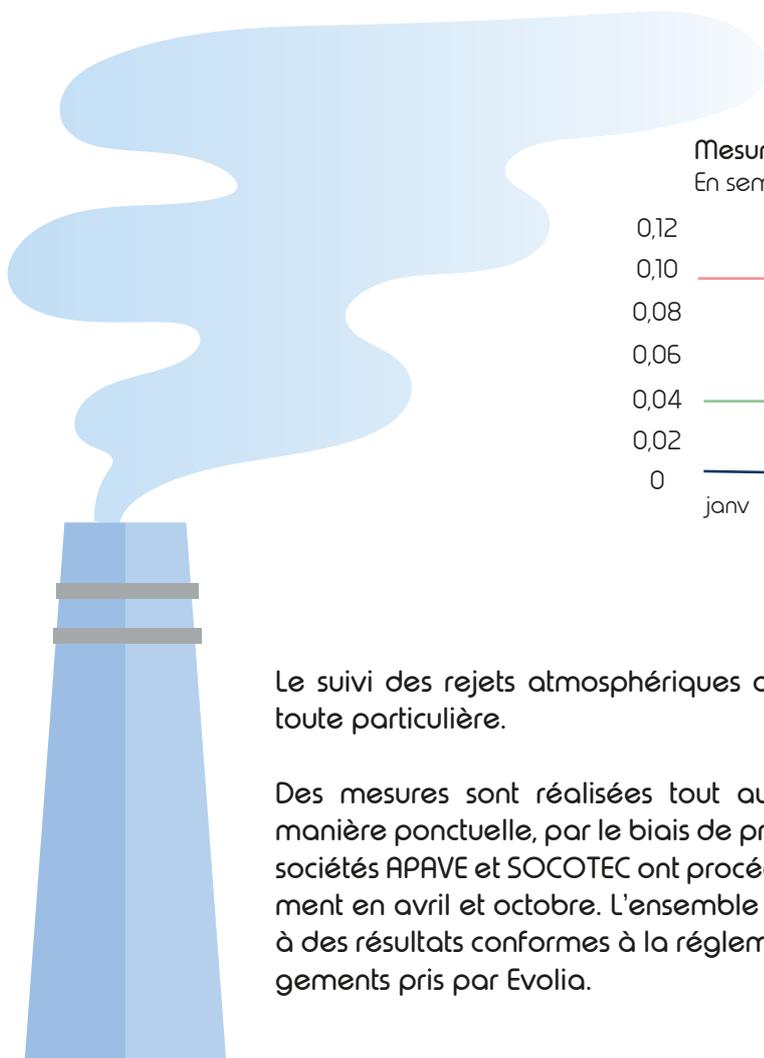
Les résultats de l'état 19 sont comparables aux résultats obtenus au cours des états précédents hormis le cuivre qui présente des concentrations 2 à 10 fois plus élevées selon les emplacements cette année par rapport aux années précédentes. Toutefois, toutes les concentrations restent inférieures à la limite maximale de 50 mg/kg applicable pour le raisin de table et de cuve aux résidus du cuivre et ses composés utilisés en tant que pesticides (règlement (CE) n° 149/2008).

Les résultats relatifs aux teneurs en PCDD/F, PCB-DL, PCBi et plomb dans le lait prélevé le 1er juin 2023, ne mettent en évidence aucun dépassement des valeurs réglementaires pour les contaminants analysés. L'échantillon de lait analysé est conforme à la réglementation en vigueur.

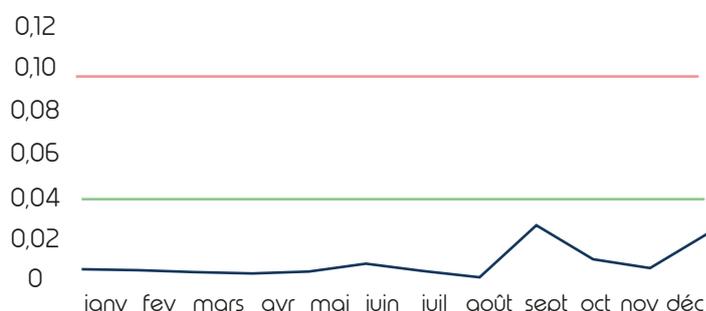
Les analyses des rejets gazeux effectuées du 11 au 14 avril puis les 16 et 17 octobre présentent des valeurs en deçà des valeurs de l'arrêté d'exploitation. La surveillance annuelle des eaux pluviales, réalisée le 15 décembre présente des résultats conformes à l'arrêté préfectoral. Enfin, la surveillance des eaux souterraines, contrôlées le 31 mars, donne lieu à des résultats conformes. Les 4 piézomètres sont exempts de traces de pollution bactérienne.



Le suivi des rejets atmosphériques



Mesures des dioxines et furanes pour l'exercice 2023
En semi-continu en sortie de cheminée



Le suivi des rejets atmosphériques de l'UVE fait l'objet d'une attention toute particulière.

Des mesures sont réalisées tout au long de l'année mais aussi de manière ponctuelle, par le biais de prélèvements. Sur l'exercice 2023, les sociétés APAVE et SOCOTEC ont procédé à des prélèvements, respectivement en avril et octobre. L'ensemble des mesures effectuées ont abouti à des résultats conformes à la réglementation et respectueux des engagements pris par Evolia.

Composants valeurs en mg/lm ³ sauf mention contraire	Mesures en continu			Valeur limite à l'émission	Engagement Evolia	Mesures par prélèvements			
	2021	2022	2023			2021	2022	11.04.23 APAVE	16.10.23 SOCOTEC
Poussières	0,44	0,20	0,92	10	5	0,44	1,70	0,08	0,59
Acide chlorhydrique (HCl)	2,62	3,72	3,57	10	7	5,90	5,22	2,88	2,59
Acide fluorhydrique (HF)				1		0,02	0,014	0,015	0,027
Dioxyde de soufre (SO ₂)	0,71	1,92	1,92	50	30	1,64	1,41	5,11	4,38
Monoxyde de carbone (CO)	2,30	3,86	4,97	50	50	6,70	15,10	14,20	2,01
Oxyde d'azote (NOx)	48,52	48,64	47,75	200	55	73,75	63,65	58,6	47,29
Composés organiques (COV) exprimés en carbone total (COT)	0,06	0,43	0,93	10	10	1,50	1,15	1,17	0,74
Dioxines/furanes (nano g/lm ³)				0,1	0,04	0,002	0,013	0,0026	0,0009
Ammoniac (NH ₃)	1,41	2,73	3,20	30	10	0,90	0,66	1,05	5,70
Métaux lourds Cadmium (Cd) et Thallium (Tl) (µg/lm ³)				50	30	0,27	0,055	0,151	3,5
Mercure (Hg)				0,05	0,03	0	0	0,0013	0,0014

Les résidus d'incinération

Evolia favorise au maximum le réemploi et le recyclage de ses déchets, y compris ceux issus de la combustion et du traitement des fumées.

Ainsi, les mâchefers produits par l'activité de l'UVE sont réutilisés par le centre de stockage d'Espira de l'Agly (66) et les métaux sont recyclés par Aubord Recyclage (30). Seuls les réfiom font l'objet d'un enfouissement, opéré par la société Occitanis à Graulhet (81).

Les ratios de production des résidus d'incinération sont stables pour l'exercice 2023.



	Mâchefers		Réfiom		Métaux	
	Tonnage	Ratio/tonne incinérée	Tonnage	Ratio/tonne incinérée	Tonnage	Ratio/tonne incinérée
2021	20 797 t	185 kg/t	4 142 t	37 kg/t	2 323 t	21 kg/t
2022	19 825 t	179 kg/t	4 020 t	36 kg/t	2 618 t	24 kg/t
2023	17 947 t	179 kg/t	3 546 t	35 kg/t	1 650 t	16 kg/t
Etude d'impact (dont écart en %)		264 kg/t - 32%		42 kg/t - 16%		

Bilan financier

	2021		2022		2023		Evolution	
	Montant	Incidence à la tonne	Montant	Incidence à la tonne	Montant	Incidence à la tonne	Montant	Incidence à la tonne
Coût HT de l'incinération								
Coût de fonctionnement	12 684 048€	119,97 €/t	13 045 698€	130,62 €/t	13 271 237€	145,42 €/t	1,7 %	11,3 %
Recettes de l'incinération	-4 287 814€	-40,56 €/t	-5 010 387€	-50,17 €/t	-6 131 507€	-67,18 €/t	22,4 %	33,9 %
dont vente d'électricité	-1 929 227€	-18,25 €/t	-1 983 569€	-19,86 €/t	-2 099 954€	-23€/t	5,9 %	15,9 %
dont vente de chaleur	-1 185 409€	-11,21 €/t	-1 175 296€	-11,77 €/t	-1 244 158€	-13,63€/t	5,9 %	15,8 %
Traitement par Evolia	8 396 234€	79,41 €/t	8 035 311€	80,45 €/t	7 139 730€	78,24 €/t	-11,1 %	-2,8 %
TGAP	845 821€	8 €/t	1 098 615€	11 €/t	1 087 212€	12 €/t	-1,0%	8,3 %
Taxe foncière	83 402€	0,81 €/t	86 267€	0,86 €/t	92 595€	1 €/t	7,3%	17,5 %
Contribution Economique Territoriale	53 401€	0,52 €/t	118 885€	1,19 €/t	127 477€	1,40 €/t	7,2%	17,3 %
Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés	8 058€	0,08 €/t	-	-	-	-		
Avenant 10	-	-	-	-	398 066€	4,36 €/t		
Régularisation taxes	-	-	-71 321€	-0,71 €/t	75 885€	0,75 €/t		
Reversement recette RCU 2016-2021	-	-	-719 895€	-7,21 €/t	-	-		
Coût total de l'incinération	9 386 916 €	88,78 €/t	8 547 862€	85,59 €/t	8 920 964€	97,75 €/t	4,4%	14,2 %

La TGAP est réduite grâce aux performances énergétiques et environnementales de l'usine et du fait de la certification ISO 14001 d'Evolia

28,87€

Coût net HT à l'habitant

(27,70€ en 2022 et 30,34€ en 2021)

97,75€

Coût net HT à la tonne

(85,59€ en 2022 et 88,78€ en 2021)

Malgré un tonnage entrant moins important, les recettes liées à la production d'électricité et de chaleur augmentent légèrement sur l'exercice 2023, notamment du fait d'une réduction des dépenses d'autoconsommation de l'installation. Ce bénéfice vient compenser la hausse des taxes (notamment la TGAP) et des coûts de fonctionnement pour un coût net à l'habitant de 28,87€.

Le centre de tri Valréna



LE CENTRE DE TRI VALRÉNA

Bilan d'exploitation

Emballages collectés



Total collecte (hors verre) **13 225 tonnes soit -6,5%**
(14 148 t en 2022 et 14 815 t en 2021)

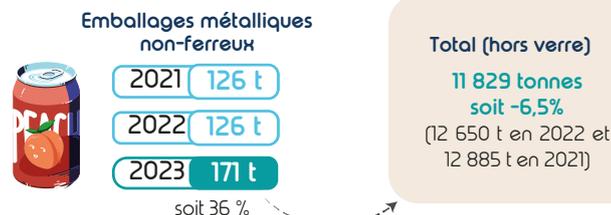
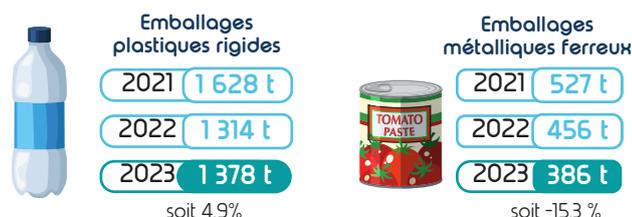


Total entrant au centre de tri **15 460 tonnes soit -5,8%**
(16 408 t en 2022 et 17 005 t en 2021)



Total emballages et verre **23 584 tonnes soit -4,6%**
(24 730 t en 2022 et 25 324 t en 2021)

Emballages triés



1,20 %

Taux de freinte

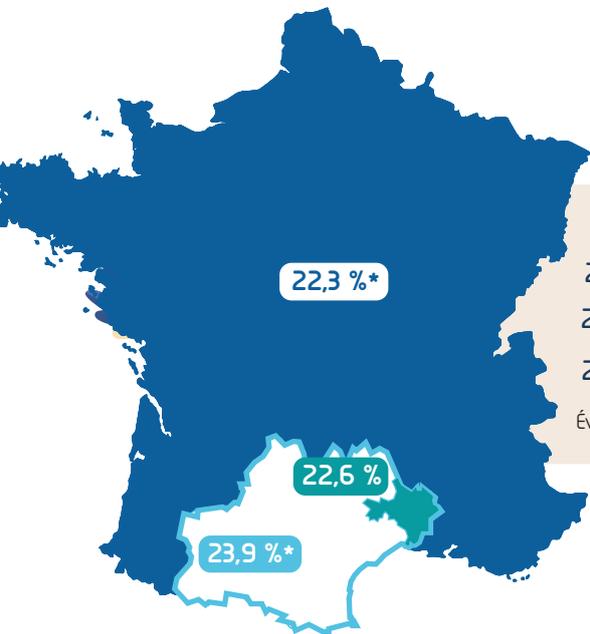
72 %

Taux de valorisation

Des résultats contrastés selon le type d'emballages

Le tonnage des emballages triés baisse sensiblement en 2023, du fait notamment d'une baisse du flux papiers (-20,9%) et des emballages métalliques ferreux (-15,3%). On remarque toutefois une hausse importante des emballages en aluminium (36%) et des plastiques souples (24,3%).

Le taux de valorisation du centre de tri s'élève pour l'exercice 2023 à 72%. Une fois triés, les emballages sont mis en balle, par matière, et acheminés vers des usines de recyclage en France ou en Europe.



Le refus de tri

	Tonnage	Taux de refus	Ratio kg/habitant
2021	4 111 t	24,2 %	13,3 kg/hab
2022	3 271 t	19,9 %	10,6 kg/hab
2023	3 488 t	22,6 %	11,3 kg/hab
Évolution	6,6 %	13,2 %	6,5 %

*données CITEO 2021
Taux de refus Sitom Sud Gard en 2021 : 23,3%



Taux de refus de tri
soit -3,2% par rapport
à la moyenne nationale

Les performances de tri sur le territoire du Sitom Sud Gard font malheureusement ressortir une augmentation du taux de refus de tri. Le tri des emballages présente des résultats exemplaires en comparaison des résultats nationaux et régionaux. En revanche, les performances de tri des emballages en verre et des papiers doivent progresser. Sur l'exercice 2023, 22,1 tonnes de déchets électriques et électroniques ont été écartés de la collecte sélective à l'entrée du centre de tri et 3,2 tonnes de bacs de tri.

Sur notre territoire, le refus de tri fait l'objet malgré tout d'une valorisation puisqu'il est incinéré par l'UVE Evolia, installation voisine du centre de tri.

Les performances de tri

*Données CITEO, relatives à l'exercice 2022 pour les emballages et le verre et à l'exercice 2021 pour les papiers



Emballages légers

	National*	Occitanie*	Gard
	22,6 kg/hab	23 kg/hab	21,2 kg/hab
Sitom Sud Gard		27,4 kg/hab	27,2 kg/hab en 2022



Verre

	National*	Occitanie*	Gard
	35 kg/hab	34,9 kg/hab	32,6 kg/hab
Sitom Sud Gard		26,3 kg/hab	27 kg/hab en 2022

Total emballages triés

	National*	Occitanie*	Gard
	57,6 kg/hab	57,9 kg/hab	53,8 kg/hab
Sitom Sud Gard		53,6 kg/hab	54,1 kg/hab en 2022



Papiers

	National*	Occitanie*	Gard
	15,8 kg/hab	15,2 kg/hab	14,5 kg/hab
Sitom Sud Gard		10,9 kg/hab	13,6 kg/hab en 2021

Total triés

	National*	Occitanie*	Gard
	73,4 kg/hab	73,1 kg/hab	68,3 kg/hab
Sitom Sud Gard		64,6 kg/hab	67,7 kg/hab en 2022

Le coût du refus de tri

Coût d'incinération

2021 **91,98 €/t**

2022 **85,21 €/t**

2023 **97,75 €/t**

Recettes matériaux triés

2021 **278,51 €/t**

2022 **314,46 €/t**

2023 **269,41 €/t**

Coût total

2021 **370,49 €/t**

2022 **399,67 €/t**

2023 **367,16 €/t**



Bilan financier

	2021	2022	2023	Evolution
Coût de tri	2 593 191€	2 515 483€	2 161 495€	-14,1 %
Coût des caractérisations	5 988€	4 345€	5 539€	27,5 %
Redevance sur apport extérieur	- 404 226€	- 525 911€	- 433 057€	-17,7 %
Subvention ADEME	- 105 144€	- 105 144€	- 35 048€	-66,7 %
Coût des archives	1 043€	1 084€	876€	-19,2 %
Coût facturé par le centre de tri	2 090 852€	1 889 857€	1 699 805€	-10,1 %
en €/tonne entrante	122,95€/t	115,18€/t	109,95€/t	-4,5 %
en €/tonne triée	161,75€/t	149,09€/t	143,28€/t	-3,9%
Frais de structure	54 081€	50 598€	62 800€	24,1 %
Coût du refus de tri	376 969€	302 069€	340 932€	12,9 %
Coût total du tri	2 521 902€	2 242 524€	2 103 537€	-6,2 %
en €/tonne entrante	148,30€/t	136,67€/t	136,06€/t	-0,4 %
en €/tonne triée	195,10€/t	176,91€/t	177,31€/t	0,2%
Revente des matériaux	- 1 450 110€	- 1 827 067€	- 858 246€	-53 %
Soutien Citéo (Emballages et papiers)	- 3 286 076€	- 3 332 546€	- 3 306 844€	-0,8 %
Total Recettes	- 4 736 185€	- 5 159 614€	- 4 165 090€	-19,3 %
en €/tonne entrante	-278,51€/t	-314,46€/t	-269,41€/t	-14,3 %
en €/tonne triée	-366,39€/t	-407,05€/t	-351,08€/t	-13,7 %
Coût aidé du tri	- 2 214 283€	- 2 917 089€	- 2 061 553€	-29,3 %
en €/tonne entrante	-130,21€/t	-177,78€/t	-133,35€/t	-25 %
en €/tonne triée	-171,30€/t	-230,13€/t	-173,77€/t	-24,5 %
Bilan financier	- 7,16€/habitant	- 9,45€/habitant	- 6,67€/habitant	-29,4 %

Le coût de tri augmente sensiblement sur l'exercice 2023 avec une recette finale de 6,67€ par habitant contre 9,45€ l'année précédente. Cette hausse est le résultat d'une baisse des tonnages triés et des prix unitaires mais surtout, d'une chute drastique des prix de revente des matériaux de l'ordre de 53%. A cela s'ajoute une augmentation notable des frais de structure impactés par une forte hausse des coûts d'assurance (+36%). Les soutiens apportés par CITEO sur les emballages et les papiers restent stables.

6,67€

**Recette de tri
par habitant**
(contre 9,45€ en 2022)





Bilan des tonnages



Nb total d'habitants



Ordures ménagères



Recyclables secs (hors verre)



Verre



Déchèteries



Déchets de voirie

Total

2021	309 341 hab	87 364 t	14 815 t	8 318 t	91 525 t	5 987 t	208 009 t
2022	308 606 hab	84 355 t	14 148 t	8 322 t	89 062 t	5 402 t	201 289 t
2023	309 035 hab	77 223 t	13 225 t	8 124 t	90 911 t	4 612 t	194 095 t
Evolution	0,1%	-8,5%	-6,5%	-2,4%	2,1%	-14,6%	-3,6%
Ratio 2021	309 341 hab	282 kg/hab	48 kg/hab	27 kg/hab	296 kg/hab	19 kg/hab	672 kg/hab
Ratio 2022	308 606 hab	273 kg/hab	46 kg/hab	27 kg/hab	289 kg/hab	17 kg/hab	652 kg/hab
Ratio 2023	309 035 hab	250 kg/hab	43 kg/hab	26 kg/hab	294 kg/hab	15 kg/hab	628 kg/hab
Ratio national*	67M hab	248 kg/hab	50 kg/hab	32 kg/hab	221 kg/hab	NC	581 kg/hab
Ratio Occitanie*	6 M hab	268 kg/hab	53 kg/hab	31 kg/hab	253 kg/hab	NC	621 kg/hab
Ratio Gard*	748 437 hab	282 kg/hab	47 kg/hab	30 kg/hab	331 kg/hab	NC	700 kg/hab

* source : SINOE / ADEME- Enquête nationale ADEME 2019 - Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2018)

Tonnage 2010	283 927 hab	86 958 t	16 343 t	6 678 t	62 949 t	3 991 t	176 919
Evolution entre 2010 et 2023 (en kg/hab)	-	- 56 kg/hab	-15 kg/hab	3 kg/hab	72 kg/hab	1 kg/hab	5 kg/hab
Indice gisement 2010 (gisement 2023/gisement 2010)	-	89	81	122	144	116	110
Rappel 2022	-	97	87	125	141	135	114

Réduction des déchets : les habitants du Sitom Sud Gard sont-ils de bons élèves ?

La baisse amorcée il y a plusieurs années se poursuit sur notre territoire avec 628 kg de déchets ménagers et assimilés par habitant en 2023, soit 24 kg de moins que l'année précédente.

Cette baisse s'observe sur l'ensemble des flux de déchets, à l'exception du flux des déchèteries qui a progressé de 2,1%. Cela peut s'expliquer par une augmentation des déchets verts collectés en déchèteries, auparavant jetés aux ordures ménagères sur le territoire de la ville de Nîmes.

Si ces résultats sont positifs au regard de la dynamique observée à l'échelle du département et de la région, les habitants du Sitom Sud Gard ont une production nettement supérieure à la moyenne nationale (+47 kg).

Engagés dans une dynamique vertueuse de réduction et de tri de leurs déchets, les habitants du Sitom Sud Gard doivent poursuivre leurs efforts !





Le traitement des déchets

				
Tonnage 2010	48 139 t	18 383 t	98 560 t	11 837 t
Tonnage 2023	71 209 t	24 460 t	91 801 t	6 624 t
Indice 2010 (tonnage 2010/ tonnage 2023)	148	133	93	56

Vers toujours plus de valorisation

L'évolution des modes de traitement et de valorisation de nos déchets sur les treize dernières années, font état d'une nette diminution de la part de déchets enfouie au profit de la valorisation organique (+ 33%) et matière (+48%).



ZOOM SUR LES FILIÈRES DE DÉCHÈTERIES

	2021		2022		2023			Evolution	
	kg/habitant	€/tonne	kg/habitant	€/tonne	Tonnage	kg/habitant	€/tonne	kg/habitant	€/tonne
Gravats	101 kg/hab	10 €/t	98 kg/hab	10 €/t	30 329 t	98 kg/hab	11 €/t	0,5%	8%
Cartons	7 kg/hab	-96 €/t	7 kg/hab	-79 €/t	2 235 t	7 kg/hab	-38 €/t	-1%	-52%
Ferrailles	9 kg/hab	-250 €/t	8 kg/hab	-201 €/t	2 602 t	8 kg/hab	-146 €/t	2%	-27%
Bois	29 kg/hab	86 €/t	28 kg/hab	91 €/t	8 348 t	27 kg/hab	101 €/t	-5%	11%
DEA	9 kg/hab	-79 €/t	10 kg/hab	-84 €/t	4 707 t	15 kg/hab	-50 €/t	55%	-41%
Plâtre	8 kg/hab	99 €/t	7 kg/hab	107 €/t	2 287 t	7 kg/hab	115 €/t	-0,1%	8%
DEEE	7 kg/hab	-72 €/t	6 kg/hab	-78 €/t	1 940 t	6 kg/hab	-81 €/t	2%	4%
Pneus	0,2 kg/hab	-	0,2 kg/hab	-	78 t	0,3 kg/hab	-	14%	
Batteries	0,03 kg/hab	-532	0,02 kg/hab	-574 €/t	12 t	0,04 kg/hab	-565 €/t	84%	-1,5%
Piles	0,05 kg/hab	-	0,03 kg/hab	-112 €/t	11 t	0,04 kg/hab	-107 €/t	10%	-5%
Cartouches d'imprimante	0,002 kg/hab	-	0,004	-	1 t	0,003 kg/hab	-	-12%	
Textiles	2 kg/hab	-55 €/t	3 kg/hab	-39 €/t	775 t	3 kg/hab	-39 €/t	-0,4%	0,01%
Protoxyde d'azote	0,05 kg/hab	11 688 €/t	0,01 kg/hab	10 778 €/t	23 t	0,07 kg/hab	8 520 €/t	648%	-21%
Déchets verts	72 kg/hab	29 €/t	73 kg/hab	47 €/t	24 460 t	79 kg/hab	46 €/t	8%	-1,2%
Encombrants incinérables	35 kg/hab	92 €/t	34 kg/hab	85 €/t	9 244 t	30 kg/hab	98 €/t	-11%	15%
DDS	0,6 kg/hab	867 €/t	0,6 kg/hab	775 €/t	197 t	0,6 kg/hab	798 €/t	7%	3%
DDS hors EcoDDS	0,7 kg/hab	-148 €/t	0,7 kg/hab	-135 €/t	214 t	0,7 kg/hab	-134 €/t	-5%	-0,3%
Huile de vidange	0,4 kg/hab	-	0,4 kg/hab	-	127 t	0,4 kg/hab	-	12%	
Encombrants non incinérables	15 kg/hab	157 €/t	12 kg/hab	178 €/t	3 321 t	11 kg/hab	202 €/t	-12%	13%
Total	296 kg/hab	30 €/t	289 kg/hab	33 €/t	90 911 t	294 kg/hab	39 €/t	2%	18%

■ Valorisation matière
 ■ Valorisation organique
 ■ Valorisation énergétique
 ■ Enfouissement

Sur l'exercice 2023, nous notons une augmentation significative des déchets d'ameublement liée à la mise en place de bennes dédiées. Les flux de ferrailles et de batteries présentent une baisse de recette par rapport aux années passées, le prix de rachat ayant diminué.

Le coût à la tonne des encombrants non incinérables subit une augmentation du fait du nouveau marché mis en oeuvre en octobre 2023 ainsi que de l'augmentation de la TGAP.

Le volume de déchets collectés en déchèteries a légèrement augmenté cette année avec +5 kg par habitant.



LE BILAN FINANCIER DU SITOM SUD GARD

Fonctionnement

Dépenses

100%	21 875 291 €
65,3%	14 274 143 € Prestations de service
28%	6 119 138 € Reversement soutiens et produits de ventes
3,7%	806 284 € Charges de personnel
2,8%	617 838 € Autres charges générales
0,3%	57 889 € Opérations d'ordre dont dotations aux amortissements

Recettes

100%	26 816 060 €
55,3%	14 840 144 € Refacturation de prestations de service
11,9%	3 190 320 € Subventions + soutiens REP
7,4%	1 978 429 € Ventes de produits
6,6%	1 761 500 € Cotisations adhérents
17,1%	4 578 427 € Résultat reporté de fonctionnement n-1
1,7%	467 241 € Autres produits de gestion

Investissement

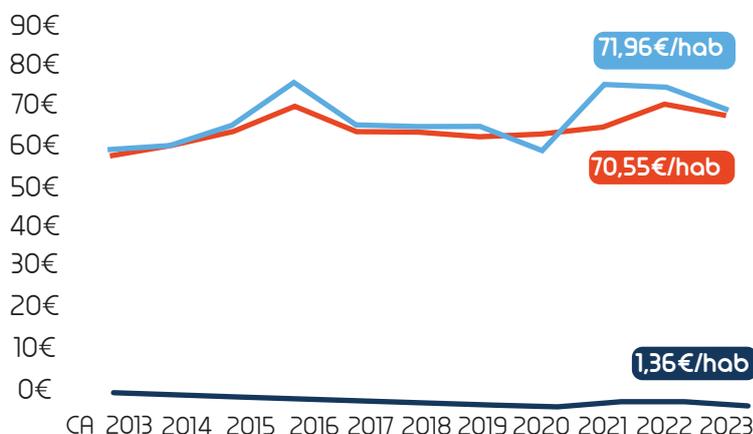
Dépenses

1 759 792 €	100%
146 619 €	8,3%
Remboursement d'emprunt	
1 613 174 €	91,7%
Immobilisation corporelles	

Recettes

1 875 029 €	100%
150 000 €	8%
Réserves	
1 653 123 €	88,2%
Report n-1	
71 906 €	3,8%
Opérations d'ordre	

Evolution des dépenses et recettes



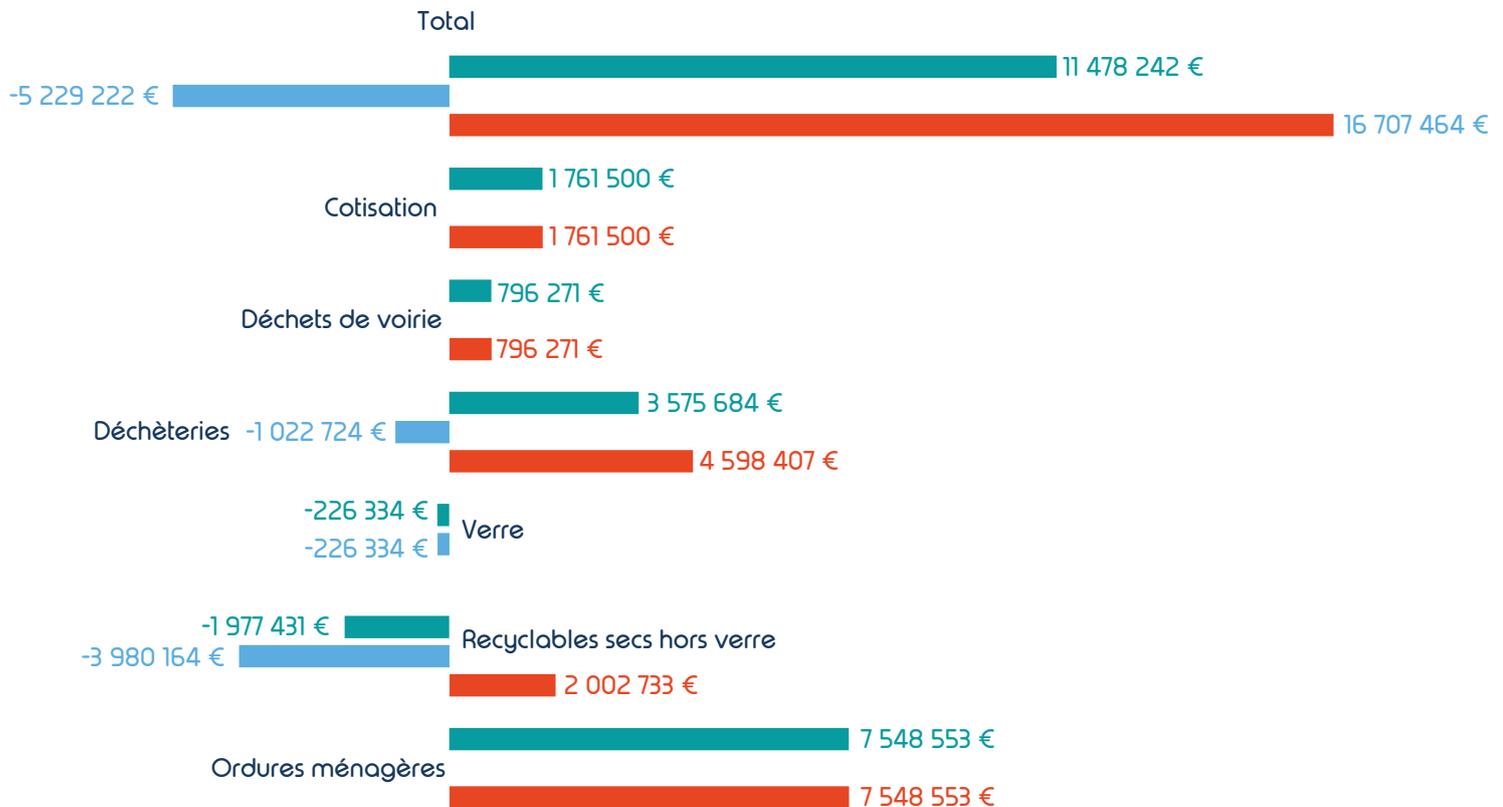
- Encours de la dette au 31 décembre par habitant
- Dépenses réelles de fonctionnement par habitant
- Recettes réelles de fonctionnement par habitant

Coût aidé global

Le coût aidé global prend en compte les dépenses de traitement et les recettes dont les soutiens des éco-organismes (soutiens 2022 versés en 2023, sauf D3E et EcoDDS, la revente des matériaux et la cotisation.



■ Dépenses
■ Recettes
■ Coût aidé



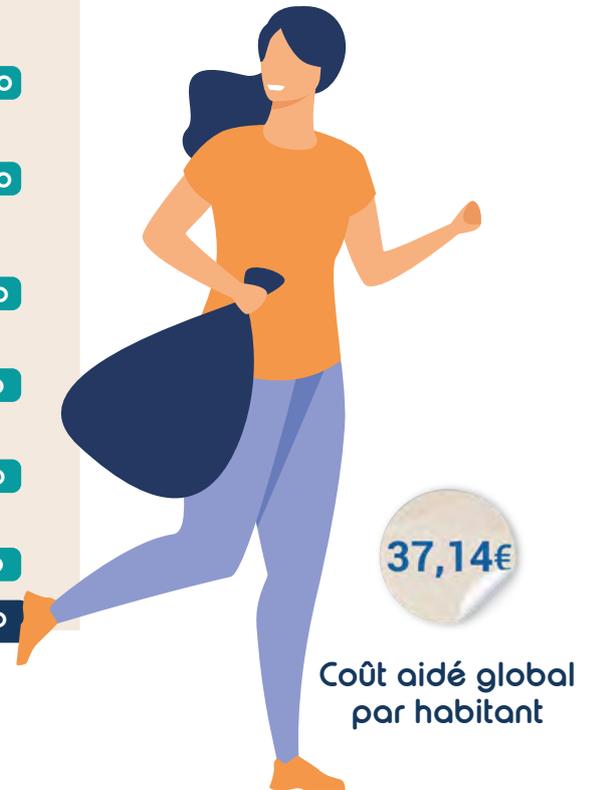
Coût aidé global (traitement, cotisation)

	Dépenses	Recettes	Coût aidé	Evolution	Ratio/hab	Evolution	Coût/tonne	Evolution
Ordures ménagères	7 548 553€		7 548 553€	5%	24,43€/hab	4,9%	97,75 €/t	14,7%
Recyclables secs hors verre	2 002 733€	-3 980 164€	-1 977 431€	-27,8%	-6,40€/hab	-27,9%	-149,52 €/t	-22,8%
Verre		-226 334€	-226 334€	4,3%	-0,73€/hab	4,2%	-27,86 €/t	6,9%
Déchèteries	4 598 407€	-1 022 724€	3 575 684€	20%	11,57€/hab	19,9%	39,33 €/t	17,6%
Déchets de voirie	796 271€		796 271€	-0,8%	2,58€/hab	-0,9%	172,67 €/t	16,2%
Cotisation	1 761 500€		1 761 500€	0,1%	5,70€/hab	0%	-	-
Total	16 707 464€	-5 229 222€	11 478 242€	17,4%	37,14€/hab	17,3%	59,14€/hab	21,8%

Coût aidé global par habitant et par tonne

Coût aidé global par habitant

	2021	2022	2023
 Ordures ménagères	25,98€/hab	23,29€/hab	24,43€/hab
 Recyclables secs hors verre	-6,48€/hab	-8,87€/hab	-6,40€/hab
 Verre	-0,56€/hab	-0,70€/hab	-0,73€/hab
 Déchèteries	8,73€/hab	9,65€/hab	11,57€/hab
 Déchets de voirie	2,31€/hab	2,60€/hab	2,58€/hab
 Cotisation	5,70€/hab	5,70€/hab	5,70€/hab
Total	35,68€/hab	31,67€/hab	37,14€/hab



Coût aidé global par tonne

59,14€

Coût aidé global par tonne



	2021	2022	2023
 Ordures ménagères	91,98€/t	85,21€/t	97,75€/t
 Recyclables secs hors verre	-135,28€/t	-193,57€/t	-149,52€/t
 Verre	-20,77€/t	-26,07€/t	-27,86€/t
 Déchèteries	29,51€/t	33,45€/t	39,33€/t
 Déchets de voirie	119,31€/t	148,58€/t	172,67€/t
Total	53,06€/t	48,55€/t	59,14€/t

SYNOPTIQUE DU GISEMENT DES DÉCHETS 2023

Déchets par flux de collecte

Ordures ménagères résiduelles



77 223 t | 40%

97,75€/t

Déchets de voirie



4 612 t | 2%

172,67€/t

Déchèteries



90 911 t | 47%

39,33€/t

Recyclables secs hors verre



13 225 t | 7%

-149,52€/t

Verre



8 124 t | 4%

-27,86€/t

194 095 t
soit 628 kg/hab

59,14€/t soit 37,14€/hab

Exutoires

Centres
d'enfouissement



VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE



Sites de
compostage



Centre de tri
Valréna



15 460t

Refus
de tri

Traitement et valorisation (% calculé sur la base du gisement traité incluant les résidus d'incinération)

Enfouissement



28 118 t | 13%

Valorisation énergétique



91 801 t | 42%

Valorisation organique



24 460 t | 11%

Valorisation matière



72 751 t | 34%

ISDD

3 546 t | 13%

ISDND

24 572 t | 87%

Evolia

91 263 t

Autre UVE

538 t

Métaux

1 650 t

Mâchefers

17 947 t

REFIOM

3 546 t



Chaleur RCU
46 425 MWh

Electricité
40 816 MWh



Emballages
+ Verre

16 611 t | 23%



Papiers

3 377 t | 5%



Matériaux
(bois, gravats, ferrailles)

52 763 t | 73%



GLOSSAIRE

- ADEME Agence de la transition écologique
- CC Communauté de Communes
- CITEO Citeo est une entreprise à mission chargée de la REP des papiers et emballages ménagers
- DASRI Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (ex. déchets médicaux)
- DDS Déchets Diffus Spécifiques (déchets dangereux des ménages)
- EcoDDS Eco-organisme privé agréé pour le tri des déchets dangereux des ménages
- DEA Déchets d'Éléments d'ameublement
- DEEE Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- DIB Déchets Industriels Banals
- EPCI Établissement Public de Coopération Intercommunale
- GTA Groupe Turbo-Alternateur qui permet la production d'électricité à l'UVE
- INERIS Institut national de l'environnement industriel et des risques
- ISDD Installation de Stockage des Déchets Dangereux
- ISDND Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
- OMR Ordures Ménagères Résiduelles
- PAP Porte-À-Porte (collecte)
- PAV Point d'Apport Volontaire (ex. colonne à verre)
- RCU Réseau de Chauffage Urbain
- REFIOM Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères
- REP Responsabilité Élargie des Producteurs (ex. reprise en magasin)
- TGAP Taxe Générale sur les Activités Polluantes
- UVE Unité de Valorisation Énergétique, incinérateur





www.sitomsudgard.fr

Syndicat intercommunal de traitement et de valorisation des déchets

150 rue Louis Landi
Bât. B L'axiome
30900 Nîmes
04 66 04 71 50
contact@sitomsudgard.fr